



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin Février 2019.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Janvier (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018).....	3
Mercuriale de Bir El kassa (Février 2019).....	4
Situation hydrique observée le 12/03/2019.....	5
Flash sur la filière avicole : Février 2019.....	7
INFO-AGRI.....	8
La semence "Mâali" occupe 40% des superficies emblavées en blé dur.....	8
Plateforme sur les catastrophes hydriques pour renforcer la résilience au changement climatique en Afrique.....	8
La biodiversité, si cruciale pour notre alimentation et notre agriculture, disparaît de jour en jour.....	9
La nouvelle Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes offre une opportunité sans précédent pour la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique.....	11



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Février 2019

La balance commerciale alimentaire s'est soldée au terme du mois de février 2019 par un déficit de 91,3 MD et 359,6 MD de moins par rapport au même mois de 2018. La valeur des exportations est estimée à 840,9 MD, celle des importations à 932,2 MD. Le taux de couverture réalisé est de 90,2% affichant une baisse de 16,1 points de pourcentage par rapport à janvier 2019 où le taux avait été de 74,1% et une baisse de 44,0 points de pourcentage par rapport à fin février 2018 où il avait alors atteint 134,2%.

Cette baisse du taux de couverture est due d'une part à la baisse des exportations (-20,1%) (en particulier celles de l'huile d'olive (-47,0%)) et à une hausse des importations (+18,9%) d'autre part.

La part des exportations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a baissé de 5,0 points de pourcentage par rapport à février 2018 affichant 10,9% en février 2019.

La part des importations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a augmenté de 0,3 points de pourcentage avec 9,2%.

Les exportations de l'huile d'olive ont baissé de 47,0% en valeur et de 40,0% en volume ; Celles des poissons ont baissé de 0,2% en valeur et augmenté de 17,2% en volume alors que pour les dattes on enregistre une hausse en quantités et en valeurs respectivement de 2,4%, et de 26,3%.

Les achats des produits céréaliers ont augmenté de 37,1% en valeur et de 4,3% en volume.

En valeur les importations du sucre et des huiles végétales ont baissé de 46,7% (respectivement 83,7 MD et 63,9 MD) conséquence d'une baisse du volume des achats.

Les importations du lait et dérivés ont enregistré une hausse de 45,0% en termes de valeur et de 128,6% en termes de volume alors que celles des viandes ont enregistré une baisse de 10,4% en termes de valeur malgré une hausse du volume de 25,0%.

Céréales, sucre, huiles végétales et lait et dérivés représentent ainsi 60,7% de la valeur totale des importations alimentaires.

Evolution de la balance commerciale alimentaire à fin février 2019.

	En MD		Variation (%)	
	01 mois-18	01 mois-19	2018/2017	2019/2018
Exportations	1052,0	840,9	109,2	-20,1
Importations	783,7	932,2	-1,7	18,9
Solde	268,3	-91,3	-	-
Taux de couverture (%)	134,2	90,2	-	-

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Janvier 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Janvier 2019 a été de **7,3 mille tonnes** contre 9 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 18,9%. La baisse de la production de la pêche a concerné principalement la pêche au chalut de fond (-25%) et la pêche côtière (-24%). La production aquacole réalisée à fin Janvier 2019 a été de **1,5 mille tonnes** contre 1,6 mille tonnes réalisées à fin Janvier 2018, soit une baisse de 6,3%.

A fin Janvier 2019 les **quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **2,3 mille tonnes** pour une valeur de **36,5 MD** contre 1,6 mille tonnes et une valeur de 29,2 MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 43,8% en termes de quantité et de 25% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à la hausse importante du volume des exportations des crabes qui a atteint 292,9 tonnes à fin Janvier 2019 contre 165,5 tonnes à fin Janvier 2018 et du volume des exportations des produits aquacoles (exportation de la dorade) qui a atteint 568,9 tonnes à fin Janvier 2019 contre 310 tonnes à fin Janvier 2018.

Les importations ont atteint **2,9 mille tonnes** pour une valeur de **13,4 MD** contre 1,6 mille tonnes et une valeur de 7,8 MD à fin Janvier 2018, soit une hausse de 81,3% en termes de quantité et une hausse de 71,8% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (113,7%) et en termes de valeur (126,4%).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec **(+22,9 MD)** en 2019 contre **(+21,9 MD)** enregistrés en 2018, soit 6,5 % de plus.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.

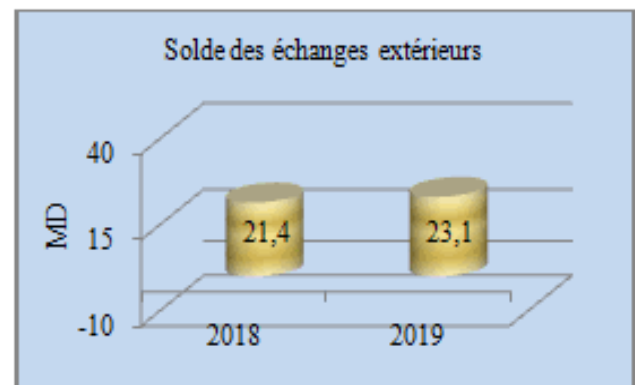


Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Elaboré par Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Mercuriale de Bir El kassa (Février 2019)

Evolution de l'offre globale Février 2019/Février 2018

- Augmentation de l'offre globale des légumes (+15,6%)
 - Augmentation de l'offre globale des fruits (+92%)
- Augmentation de l'offre globale des produits de la mer (+20%)
- Baisse des prix des pommes de terre et des clémentines; augmentation des prix des piments piquants, des tomates et des sardines.

Evolution de l'offre des principaux produits



Evolution des prix des principaux produits



Source : ONAGRI d'après la SOTUMAG

Elaboré par Mme Noura FERJANI
Observatoire National de l'Agriculture

Situation hydrique observée le 12/03/2019

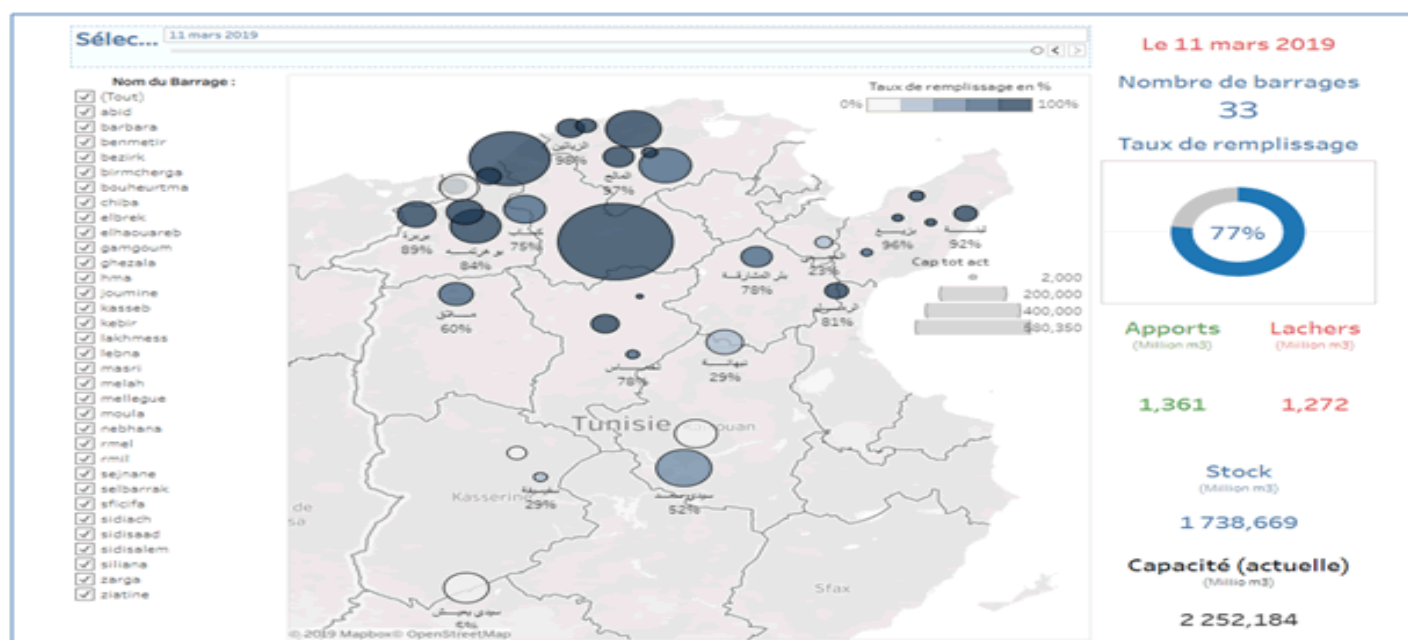
Situation des barrages (période du 01/09/18 au 11/03/19)

A la date du 11/03/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 1846,2 Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (1300,9 Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (660,7 Mm³) suite aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole. Ces apports sont répartis pour une part de 87,1% au Nord ; 7,8 % au Centre et 5,1% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1738,7 Mm³ contre 972,6 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières années de 1008,1 Mm³, soit un surplus

de 730,5 Mm³. Ceci correspond à une augmentation de 103,9% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 88,7% dans les barrages du Nord, 8,6% dans les barrages du Centre et 2,7% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage a atteint 77,2%**. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 11/03/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : www.agridata.tn

Situation des barrages (période du 01/09/18 au 11/03/19)						
Volume stocké dans les barrages (Mm ³)				Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm ³)	2019/moy (%)	2019/2018 (%)
Nord	896,3	1542,7	72,1%	1608,4	140,6%	252,0%
Centre	56,6	149,0	163,3%	144,5	119,6%	963,3%
Cap Bon	19,6	46,9	139,3%	93,3	256,3%	1244,0%
Total	972,5	1738,6	78,8%	1846,2	141,9%	279,4%

Source : DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 11/03/2019

Durant la période 01/09/18-11/03/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. Par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau plus élevé dans

ces régions (Tableau 1). Ceci est dû aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole et qui ont touché à des intensités différentes la quasi-totalité du pays.

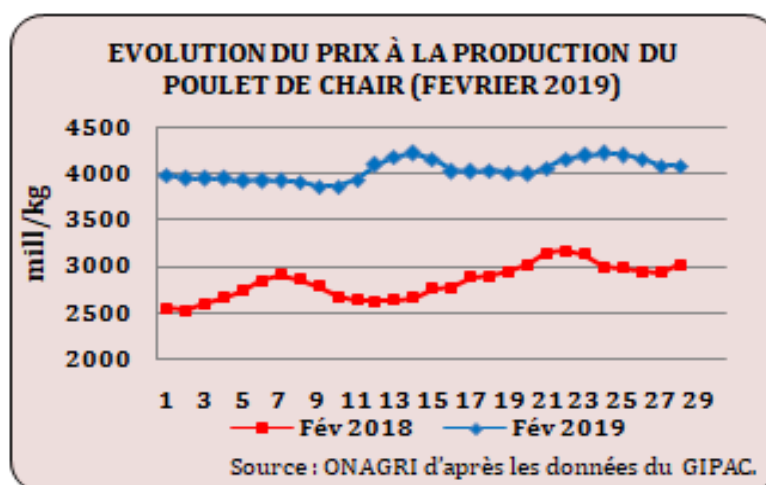
Tableau 1. Pluviométrie jusqu'au 11/03/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 11/03/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/18-11/03/19	% par rapport à la même période (2018-2019/2017-2018)
Nord Ouest	460	355%	155%
Nord Est	447,5	379,4%	141%
Centre Ouest	160,5	171,3%	192%
Centre Est	200,5	198,9%	155%
Sud Ouest	31,9	71,1%	43%
Sud Est	101,4	101,3%	47%
Tout le pays	166,9	160,9%	96%

Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Flash sur la filière avicole Février 2019

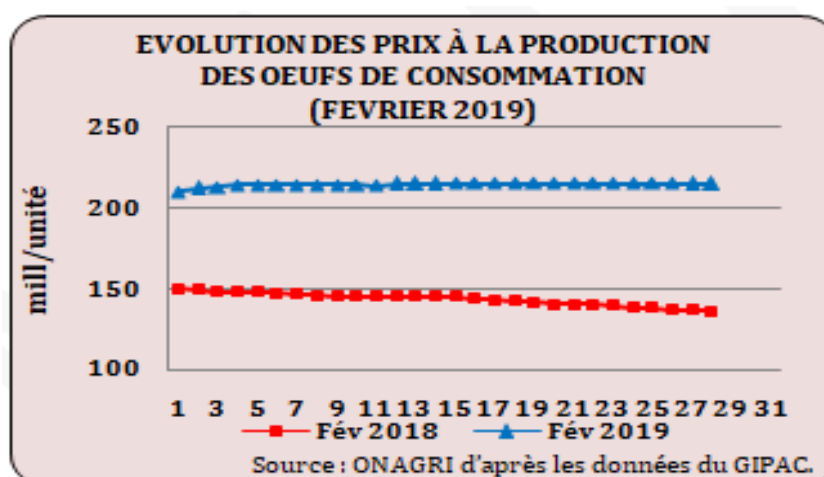
Poulet de chair



Au cours du mois de février 2019 le prix à la production du poulet de chair a enregistré une tendance haussière avec des fluctuations, enregistrant ainsi un minimum de 3862 mill/kg le 09/02/2019 et un maximum de 4228 mill/kg le 24/02/2019. Le prix moyen mensuel a augmenté de 42,8% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (4042,1 mill/kg contre 2830,6 mill/kg) alors qu'il a baissé de 6,2% par rapport à celui de janvier 2019 (4308,3 mill/kg).

Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Nord (4080,6 mill/kg) devance de 1,3% celui du Sud et 1,6% celui du Centre.

Œufs de consommation



Les prix à la production des œufs de consommation au cours du mois de février 2019 ont connu une tendance haussière tout le long du mois passant de 209,8 mill/œuf le 01/02/2019 à 214,7 mill/œuf le 28/02/2019.

La moyenne enregistrée au cours de février 2019 a augmenté de 49,6% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (214,4 mill/unité contre 143,4 mill/unité). Par rapport à janvier 2019 (205,6 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 4,3%.

Le prix moyen à la production dans le Sud (217,9 mill/unité) est supérieur à celui du Centre et du Nord avec les taux respectifs de 0,4% et 3,9%.

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI
Observatoire National de l'Agriculture

INFO-AGRI

La semence “Mâali” occupe 40% des superficies emblavées en blé dur



La variété céréalière “Maâli” produite localement occupe plus de 40% des superficies emblavées en blé dur, plus de 10 ans après le lancement de sa commercialisation en 2007, et au moment où le ministère de l'Agriculture œuvre à créer d'autres variétés des semences de blé, orge et légumineuses pour couvrir la demande locale et éviter le coût élevé de l'importation.

A cet égard, le ministère a conclu 15 contrats d'exploitation commerciale des variétés de semences de céréales, légumineuses et aliments pour bétail créées par l'Institut Nationale des Recherches Agronomiques de Tunis, avec des sociétés spécialisées dans la reproduction de nouvelles variétés de semences.

Ces contrats engagent les différentes parties concernées à fournir tous les moyens nécessaires afin de garantir une production de semences exploitables par les agricultures.

Source : www.webmanagercenter.com

Plateforme sur les catastrophes hydriques pour renforcer la résilience au changement climatique en Afrique

L'UNESCO et le Gouvernement japonais ont signé un accord portant sur un montant de 1,7 million de dollars américains destiné au projet «Plateforme sur les catastrophes hydriques visant à renforcer la résilience au changement climatique en Afrique». L'initiative découle de la première réunion entre la Directrice générale de l'UNESCO, et le Premier ministre japonais, le 18 octobre 2018. Elle fait partie des contributions volontaires d'un montant de 5 millions USD que le Gouvernement japonais a récemment dédié afin de soutenir diverses activités de l'UNESCO en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. L'appui du Japon sera axé sur la gestion des risques d'inondation en Afrique de l'Ouest, en ciblant les bassins fluviaux du Niger et de la Volta. Les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest constituent un obstacle majeur aux efforts de la région pour parvenir à un développement durable, compte tenu en particulier des capacités insuffisantes de la région pour prévoir, surveiller, gérer et atténuer les catastrophes. Pendant de nombreuses années, plusieurs pays de la région Afrique de l'Ouest ont connu des inondations à répétition ayant des impacts socio-économiques. Une évaluation récente a montré une augmentation exponentielle de la magnitude et de la fréquence des inondations dans la région. Par exemple, Niamey, la capitale du Niger, a été

inondée en 2008, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016 et 2017.

Réduire la vulnérabilité de la région aux risques liés au climat est un élément nécessaire des stratégies de réduction de la pauvreté, notamment des efforts pour protéger les acquis du développement passés. Il est nécessaire de renforcer les capacités des différents pays pour faire face aux problèmes d'inondations, notamment les systèmes d'observation et d'alerte rapide, les évaluations, la prévention, la préparation, les interventions et le relèvement. Le projet mettra en place un système d'alerte rapide en cas d'inondation et renforcera les capacités pour une meilleure préparation à la gestion des inondations récurrentes dans la région, en passant d'une gestion des crises à une approche de gestion des risques. Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec le Centre international de gestion des risques liés à l'eau (ICHARM) et le Centre régional AGRHYMET. L'Autorité de bassin du Niger (ABN), l'autorité de bassin de la Volta (ABV) et les pays qui leur sont liés (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Togo et Tchad) en bénéficieront, avec plus de 3.500 personnes des zones sujettes aux inondations à atteindre.

Source : <https://fr.unesco.org>

La biodiversité, si cruciale pour notre alimentation et notre agriculture, disparaît de jour en jour

Le premier rapport du genre sur l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture présente des preuves de plus en plus tangibles et inquiétantes que la biodiversité qui sous-tend nos systèmes alimentaires est en train de disparaître, menaçant gravement l'avenir de notre alimentation, de nos moyens de subsistance, de notre santé et de notre environnement.

Une fois perdue, prévient le rapport de la FAO, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ne peut plus être récupérée.

La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture comprend toutes les plantes et tous les animaux –sauvages et d'élevage – qui fournissent de la nourriture aux humains, des aliments pour les animaux, des combustibles et des fibres. C'est aussi la myriade d'organismes qui soutiennent la production alimentaire par le biais de services éco systémiques et qu'on appelle la «biodiversité associée». Cela inclut toutes les plantes, animaux et micro-organismes (tels qu'insectes, chauves-souris, oiseaux, mangroves, coraux, herbiers, vers de terre, champignons et bactéries du sol) qui maintiennent la fertilité des sols, pollinisent les plantes, purifient l'eau et l'air, gardent les poissons et les arbres en bonne santé, et combattent les parasites et les maladies des plantes et du bétail.

Le rapport, élaboré par la FAO sous la direction de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, examine tous ces éléments. Il s'appuie sur les informations fournies spécifiquement pour son élaboration par 91 pays et sur l'analyse des dernières données mondiales.

Le rapport souligne la réduction de la diversité végétale dans les champs des agriculteurs, l'augmentation du nombre de races d'élevage menacées de disparition et la hausse de la proportion de stocks de poissons surexploités.

Sur quelque 6 000 espèces de plantes cultivées à des fins alimentaires, moins de 200 contribuent de manière substantielle à la production alimentaire mondiale et neuf d'entre elles seulement représentent 66% de la production agricole totale.

La production animale mondiale repose sur environ 40 espèces animales, dont une poignée seulement fournit la grande majorité de la viande, du lait et des œufs. Sur les 7 745 races de bétail locales répertoriées par pays

dans le monde, 26% sont menacées d'extinction.

Près du tiers des stocks de poisson sont surexploités et plus de la moitié ont atteint leur limite de résistance.

Les informations provenant des 91 pays qui ont contribué au rapport révèlent que les espèces alimentaires sauvages et de nombreuses espèces contribuant aux services éco systémiques essentiels à l'alimentation et à l'agriculture, notamment les pollinisateurs, les organismes du sol et les ennemis naturels des parasites, disparaissent rapidement.

Par exemple, les pays signalent que 24% de quelque 4 000 espèces d'aliments sauvages – principalement des plantes, des poissons et des mammifères – diminuent fortement. Mais la proportion des aliments sauvages en déclin serait encore plus importante, car l'état véritable de plus de la moitié des espèces d'aliments sauvages signalées est inconnu.

Le plus grand nombre d'espèces d'aliments sauvages en déclin est signalé dans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, suivis de pays situés en Asie-Pacifique et en Afrique. Cela s'expliquerait peut-être par le fait que les espèces d'aliments sauvages sont davantage étudiées et /ou font l'objet de plus de rapports dans ces pays que dans d'autres.

De nombreuses espèces associées à la biodiversité sont également gravement menacées. Elles comprennent les oiseaux, les chauves-souris et les insectes qui contribuent à contrôler les parasites et les maladies, la biodiversité des sols et les pollinisateurs sauvages, tels que les papillons, les abeilles, les chauves-souris et les oiseaux. Les forêts, les pâturages, les mangroves, les herbiers marins, les récifs coralliens et les zones humides en général – des écosystèmes essentiels qui fournissent de nombreux services à l'alimentation et à l'agriculture et abritent d'innombrables espèces – connaissent également un déclin rapide.

Les principaux facteurs de la perte de la biodiversité alimentaire et agricole, cités par la plupart des pays déclarants, sont les changements dans l'utilisation et la gestion des terres et de l'eau, suivis par la pollution, la surexploitation et la surpêche, le changement climatique, la croissance démographique et l'urbanisation.

Dans le cas de la biodiversité associée, alors que toutes les régions signalent l'altération et la perte de l'habitat comme une menace majeure, les autres facteurs clés

varient d'une région à l'autre. Ce sont la surexploitation, la chasse et le braconnage en Afrique; la déforestation, les changements dans l'utilisation des terres et l'intensification de l'agriculture en Europe et en Asie centrale; la surexploitation, les parasites, les maladies et les espèces envahissantes en Amérique latine et dans les Caraïbes; la surexploitation au Proche-Orient et en Afrique du Nord et la déforestation en Asie.

Le rapport souligne qu'il y a quand même un intérêt croissant pour les pratiques et approches respectueuses de la biodiversité. Quatre-vingt pour cent des 91 pays déclarants indiquent utiliser une ou plusieurs pratiques et approches respectueuses de la biodiversité, telles que l'agriculture biologique, la lutte antiparasitaire intégrée, l'agriculture de conservation, la gestion durable des sols, l'agroécologie, la gestion durable des forêts, l'agroforesterie, les pratiques de diversification en aquaculture, l'approche écosystémique de la pêche et la restauration des écosystèmes.

Les efforts de conservation, à la fois sur site (par exemple, les zones protégées, la gestion de la ferme) et hors site (par exemple, les banques de gènes, les zoos, les collections de cultures, les jardins botaniques) augmentent également dans le monde, bien que les niveaux de couverture et de protection soient souvent inadéquats. Bien que l'augmentation des pratiques respectueuses de la biodiversité soit encourageante, il reste encore beaucoup à faire pour mettre fin à l'érosion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

La plupart des pays ont mis en place des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité, mais ils sont souvent inadéquats ou insuffisants.

Le rapport appelle les gouvernements et la communau-

té internationale à déployer davantage d'efforts pour renforcer les cadres habilitants, créer des incitations et des mesures de partage des avantages, promouvoir les initiatives en faveur de la biodiversité et s'attaquer aux principaux facteurs de perte de la biodiversité.

Des efforts plus importants doivent également être déployés pour améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, car de nombreuses lacunes en matière d'information subsistent, en particulier pour les espèces associées à la biodiversité. Nombre de ces espèces n'ont jamais été identifiées et décrites, en particulier les invertébrés et les micro-organismes. Plus de 99% des bactéries et des espèces protistes – et leur impact sur l'alimentation et l'agriculture – restent inconnues.

Il est nécessaire d'améliorer la collaboration entre les décideurs, les organisations de producteurs, les consommateurs, le secteur privé et les organisations de la société civile dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement.

Les possibilités de développer plus de marchés pour des produits respectueux de la biodiversité pourraient être explorées davantage.

Le rapport souligne également le rôle que le grand public peut jouer dans la réduction des pressions sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les consommateurs devraient être en mesure d'opter pour des produits cultivés de manière durable, d'acquiescer directement sur les marchés des producteurs ou de boycotter les aliments considérés comme non durables. Dans plusieurs pays, les «citoyens scientifiques» jouent un rôle important dans la surveillance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

Source : FAO

La nouvelle Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes offre une opportunité sans précédent pour la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, déclarée par l'Assemblée générale de l'ONU, a pour objectif de renforcer massivement la restauration des écosystèmes dégradés et détruits, en tant que mesure éprouvée pour lutter contre la crise climatique et renforcer la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et la biodiversité.

La dégradation des écosystèmes terrestres et marins compromet le bien-être de 3,2 milliards d'individus et coûte environ 10% du produit brut mondial annuel en perte d'espèces et de services écosystémiques. Les écosystèmes clés qui fournissent de nombreux services essentiels à l'alimentation et à l'agriculture, y compris l'approvisionnement en eau douce, la protection contre les dangers et la création d'habitats à des espèces telles que les poissons et les pollinisateurs, déclinent rapidement. La restauration de 350 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 pourrait générer des services écosystémiques d'une valeur de 9 000 milliards de dollars et éliminer de l'atmosphère 13 à 26 gigatonnes supplémentaires de gaz à effet de serre.

La Décennie, un appel mondial à l'action, rassemblera soutien politique, recherche scientifique et pouvoir financier afin d'intensifier de manière décisive la restauration en partant d'initiatives pilote réussies pour englober des superficies de plusieurs millions d'hectares. Selon les spécialistes, plus de deux milliards d'hectares de paysages déboisés et dégradés dans le monde offrent un potentiel de restauration.

La Décennie accélérera les objectifs de restauration mondiaux existants comme, par exemple, le Défi de Bonn qui vise à restaurer 350 millions d'hectares d'écosystèmes dégradés d'ici à 2030, soit une zone presque aussi grande que l'Inde. A l'heure actuelle, 57 pays, gouvernements infranationaux et organisations privées se sont engagés à restaurer plus de 170 millions d'hectares.

Cette entreprise s'appuie sur des efforts régionaux tels que l'Initiative 20x20 en Amérique latine, qui vise à restaurer 20 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2020, et l'Initiative AFR100 pour la restauration des paysages forestiers en Afrique, qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées à l'horizon 2030. La restauration des écosystèmes est définie comme un processus visant à inverser leur dégradation. Ces écosystèmes peuvent être des paysages, des lacs et des océans qui retrouvent, grâce à la restauration, leur fonctionnalité écologique. Autrement dit, il s'agit d'améliorer la productivité et la capacité des écosystèmes à répondre aux besoins de la société. Cela est rendu possible en permettant, par exemple, la régénération naturelle d'écosystèmes surexploités ou en plantant des arbres et autres plantes.

La restauration des écosystèmes est essentielle à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), principalement ceux qui concernent le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la conservation de l'eau et la préservation de la biodiversité. Elle constitue également un pilier des conventions internationales sur l'environnement, telles que la Convention de Ramsar sur les zones humides et les Conventions de Rio sur la biodiversité, la désertification et le changement climatique.

A l'heure actuelle, environ 20% des surfaces végétalisées de la planète affichent des tendances à la baisse en termes de productivité, avec des pertes de fertilité liées à l'érosion, à l'épuisement et à la pollution dans toutes les parties du monde. D'ici à 2050, la dégradation et le changement climatique pourraient réduire les rendements de 10% dans le monde et de 50% dans certaines régions.

Source : FAO



Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn